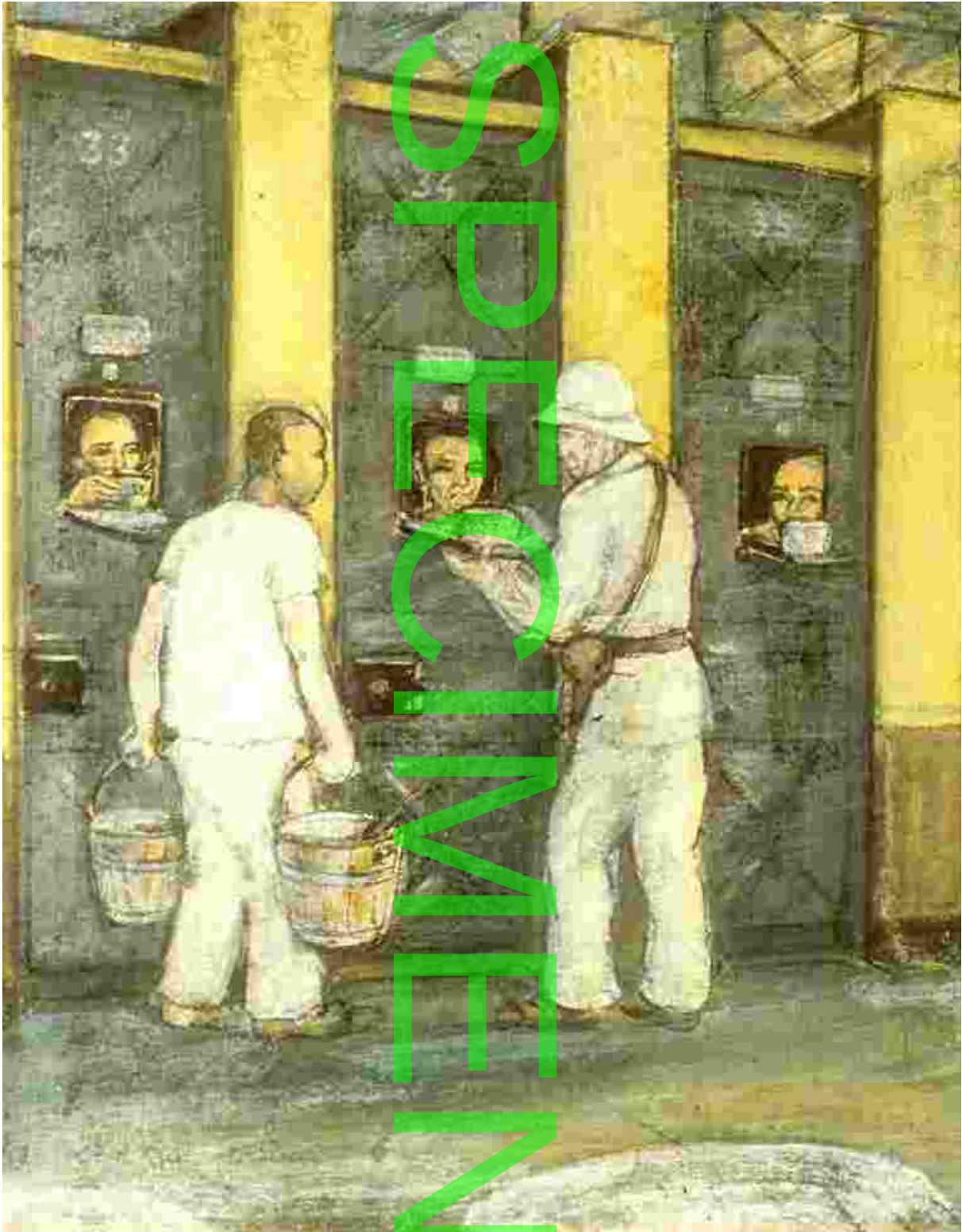


Sommaire

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DES BAGNES.....	6
<i>Galères, bagnes et camps : définitions.....</i>	6
<i>La galère, ancêtre du bague.....</i>	8
<i>Bagnes métropolitains.....</i>	8
<i>Bagnes coloniaux pour les droits communs et les politiques.....</i>	10
<i>Bagnes militaires.....</i>	15
<i>Bagnes d'enfants.....</i>	16
<i>Bagnes de l'étranger.....</i>	19
<i>Que sont devenus ces bagnes ?.....</i>	19
FINALITÉS DU BAGNE ET ÉCHECS.....	21
<i>La punition.....</i>	21
<i>L'éloignement.....</i>	23
<i>L'intérêt économique.....</i>	25
<i>L'intérêt démographique.....</i>	27
<i>L'amendement.....</i>	28
QUI ÉTAIENT LES GALÉRIENS ET LES BAGNARDS ?.....	31
<i>Le recrutement des galériens et des bagnards.....</i>	31
<i>Classement des bagnards.....</i>	32
<i>Dans les bagnes coloniaux civils.....</i>	33
<i>Dans les « bagnes » d'enfants.....</i>	37
<i>Dans les bagnes militaires.....</i>	38
<i>Origine sociale et cursus pénitentiaire.....</i>	40
LE TRANSPORT: RITUELS BARBARES ET DÉPLACEMENTS INDIGNES.....	42
<i>Avant le départ.....</i>	42
<i>Départ et voyage.....</i>	44
ORGANISATION DES GALÈRES ET DES BAGNES.....	49
<i>L'installation.....</i>	49
<i>Le personnel et la hiérarchie.....</i>	51
<i>Le quotidien.....</i>	54
<i>Discipline et justice.....</i>	59
UN SYSTÈME MANGEUR D'HOMMES.....	63
<i>Souffrances physiques.....</i>	63
<i>Souffrances morales.....</i>	66
<i>Chronique d'une mort annoncée.....</i>	69
RÉVOLTES, ÉVASIONS, LIBÉRATIONS.....	76
<i>Révoltes et rêve d'évasion.....</i>	76
<i>Préparation et scénarii.....</i>	78
<i>Réussite ou échec.....</i>	79
<i>Punitions.....</i>	81
<i>Libération.....</i>	82
CONCERT DE VOIX PROTESTATAIRES.....	85
<i>La déshumanisation.....</i>	85
<i>De Profundis.....</i>	88
<i>Vers l'évolution et la fermeture du bague.....</i>	93
CONCLUSION.....	98
SOURCES.....	100



Repas en réclusion cellulaire aux îles du Salut (Francis Lagrange au bagne de 1931 à 1946)

DES GALÈRES AUX BAGNES

un fil rouge ...sang

Françoise DESMONTS

E sclavage, galères et bagnes ou encore zoos humains sont le fil rouge... sang de la cruauté et de la cupidité des hommes. Le bagne qui n'est que la continuation sous une autre forme de l'esclavage et des galères, présentant les mêmes caractéristiques : marquage, déportation, mortalité, apparaît, au XXI^e siècle, comme une histoire ancienne et pourtant le dernier bagnard n'est revenu de Guyane en métropole qu'en 1953. Cette terre ne fut pas la seule à contenir des réprouvés dans un enfermement terrible.

Naguère, on menaçait les enfants de la maison de correction, les voyous de casser des cailloux à Cayenne sur les routes coloniales ou les soldats indisciplinés de goûter au désert de Tataouine. Dans le langage actuel où souvent les mots se vident de leur sens, combien de fois entendons-nous des jeunes ou des moins jeunes s'exclamer : « *Quelle galère !* », quand ils ont subi des embouteillages ou encore : « *ce travail, c'est le bagne !* » pour un emploi pourtant encadré par des normes légales.

Pourquoi me suis-je intéressée au bagne ? J'avais travaillé sur un fait divers¹ : Guy Davin, un jeune homme de bonne famille, avait assassiné, en décembre 1931, un américain, nommé Richard Wall, probablement un trafiquant. Or, l'assassin s'était débarrassé du cadavre en le jetant du haut du pont de Triel-sur-Seine, ma ville. J'ai lu le compte rendu du procès qui l'avait condamné aux travaux forcés et donc à la transportation au bagne guyanais. J'ai parcouru les reportages sur son départ de Saint-Martin-de-Ré et j'ai eu envie de me documenter sur les motifs d'envoi aux galères ou au bagne, sur les lieux et les conditions de ces condamnations sévères, sur l'image du galérien ou du bagnard très mauvaise aux yeux des « honnêtes gens », mais mythifiée dans des romans ou suscitant une fascination qui permet à des magazines ou des récits autobiographiques de multiplier les tirages : ainsi *Détective*, *Chéri-bibi* et *Papillon*. Mais sait-on toujours qui sont ces hommes et de quelle nature sont leurs fautes réelles ? Connaît-on l'histoire et les raisons de ce système implacable et dévoreur d'hommes, au point que beaucoup ont préféré l'évasion, même difficile et risquée. L'affaire Dreyfus et l'évolution de la société susciterent un concert de voix protestataires qui mirent fin à

¹ Pour en savoir plus sur cette histoire, consultez le site *Triel Mémoire et histoire*, onglet faits divers.

ces déportations, relégations et transportations. Ce système répressif est-il pour autant définitivement abandonné à tout jamais et en tous lieux?

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DES BAGNES

Faisons un peu de sémantique et distinguons les notions de galères, bagne et camp. Nous allons constater que les finalités et les différences éthiques et juridiques sont déterminantes dans l'appellation, mais que la mise en œuvre et l'organisation de tous ces systèmes de détention présentent bien des similitudes.

Galères, bagnes et camps : définitions

Les galères étaient des bateaux dont on se servit jusqu'au XVIII^e siècle pour les transports mais surtout pour les combats navals. Elles étaient mues d'abord par des volontaires puis par des esclaves et des malfaiteurs condamnés à purger leur peine. En 1564, un édit fixa la durée minimum de cette peine à 10 ans.

La condamnation aux travaux forcés (c'est-à-dire au bagne¹) est une punition très sévère faisant partie d'un système judiciaire ordinaire officiel. Le Katorga tsariste était un bagne. Dès 1722, Pierre le Grand avait ordonné l'exil des criminels avec femmes et enfants dans les mines d'argent de Sibérie orientale. Dostoïevski affirme : « *J' étais coupable, j'en ai pleine conscience... J'ai été condamné légalement et en bonne justice.* »² La France légiféra dans ce sens et eut plusieurs bagnes en métropole et dans ses colonies. La formulation juridique est : condamnation aux travaux forcés, qui entraîne la transportation, la relégation pour les récidivistes ou la déportation pour les politiques.



Katorga sibérienne (A. Sochaczewski).



Camp de concentration en Namibie au temps de la colonie allemande (TV 5 Monde).

Le camp de concentration, lui, est une création visant à détenir une population, pour des raisons ethniques, politiques, raciales ou religieuses, en un lieu fermé, de façon arbitraire, sans jugement individuel et en l'absence de procédure juridique. On doit les premières créations de ce genre de camps aux Espagnols à Cuba pendant la guerre d'indépendance en 1897, aux Anglais en Afrique, à la suite de la guerre des Boers (1899-1902) et en 1904 aux Allemands pour éliminer la population Herrero en Namibie. Après la révolution soviétique, le katorga, bagne tsariste devient le Goulag, un instrument arbitraire

de terreur et de travail. Le russe Leivick considère que « *le pouvoir soviétique a repris le même régime carcéral et l'a rendu encore plus terrible.* »³ Le portugais Salazar développe un camp d'élimination de ses opposants au Cap Vert, le camp de Tarrafal, en 1936. Le camp de concentration d'Al-

- 1 Bagne : mot venant de l'italien bagno, qui était le nom d'une prison à Livourne, construite à l'emplacement d'anciens bains publics romains.
- 2 Selon lui, comme l'écrit Charles Gardou in *Fedor Mikhaïlovitch Dostoïevski : de la destinée tragique au triomphe de l'œuvre* : « Nicolas Ier avait le droit de l'envoyer au bagne, car empereur de toutes les Russies par la grâce de Dieu ! ».
- 3 H. LEIVICK, *Dans les bagnes du tsar*, Paris 2019, p.100.

batera en Espagne franquiste est actif entre 1937 et 1939. Le III^e Reich installe des camps en Europe pour enfermer opposants, groupes ethniques et raciaux et les faire travailler jusqu'à la mort ou éliminer immédiatement ceux qui ne peuvent travailler. D'autres « génocisseurs » comme Pol Pot au Cambodge ont rivalisé de cruauté. En Chine populaire, les camps de rééducation, les laogai, terme générique, ne désignant pas un lieu précis, comptèrent 50 millions de prisonniers jusque dans les années 1980. Des dictateurs d'Amérique Latine, Pilar Calveiro en Argentine et Pinochet au Chili ont éliminé leurs opposants dans ce même type de camp. Guantánamo ouvert par les États-Unis à Cuba, après le 11 septembre 2001, détient des prisonniers hors d'un cadre légal, sous une juridiction d'exception, au grand dam des ligues des Droits de l'Homme et d'Amnesty International qui le qualifie de Goulag moderne.

Les camps de prisonniers de guerre sont régis par la Convention de Genève du 27 juillet 1929 qui compte 97 articles sur le traitement des prisonniers auxquels les stalags et les oflags de la dernière guerre étaient vaguement conformes. Le principe général est que les captifs doivent être traités, en tout temps, avec humanité. Ils sont notamment protégés contre les actes de violence, les insultes et la curiosité publique ; en outre il est interdit d'exercer des représailles contre eux.

Tous ces systèmes présentent bien des similitudes. Le nombre de sites de ces machines à punir dans un même pays est très important. L'URSS avait institué plusieurs milliers de camps répressifs, dispersés de l'ouest à l'est et du nord au sud. Les camps de concentration et d'extermination de l'Allemagne nazie se trouvaient en Allemagne comme Buchenwald, mais aussi dans les pays occupés : Treblinka en Pologne, Mauthausen en Autriche et Struthof en France. La liste n'est pas exhaustive. La France avait établi des bagnes en de nombreux endroits aussi bien dans des ports de la métropole que dans les colonies.

Les lieux choisis ont encore un point commun : l'éloignement, les terres septentrionales et orientales pour le katorga russe, bagne légal et le Goulag soviétique arbitraire, l'hémisphère sud pour la France et le Royaume-Uni.

Dans les deux situations, les détenus sont soumis à un sévère enfermement et à un travail épuisant : la route R504 Kolyma, entre Iakoutks et Magadan en Sibérie, et la route coloniale numéro zéro, en Guyane, sont toutes les deux appelées routes des Os car la couche de goudron recouvre les cadavres des prisonniers qui l'ont construite, zeks du Goulag pour la première ou bagnards pour la seconde, soumis à des conditions de vie déplorables et même à des châtiments corporels, voire à des tortures. Les brimades, le manque de nourriture ou de vêtements induisent une mort prématurée, indifférente aux autorités. Même si la peine théorique est terminée, le séjour se poursuit par un bannissement à perpétuité.

La galère, ancêtre du bagne



La Réale (Anonyme) 1694.

Les premiers bagnes français se situent dans les ports qui abritaient, dès l'Antiquité, les galères, navires à rames et à voiles latines à vocation commerciale ou militaire. La France possède des galères depuis le rattachement de la Provence au royaume en 1481. Durant le Moyen Âge, les rameurs étaient des hommes libres volontaires. Puis au XVI^e siècle sévit une pénurie de rameurs pour former la « chiourme » ; on enrôle alors des vagabonds, des esclaves (prisonniers de guerre, turcs et maures) ou des condamnés qui sont élargis « à condition qu'ils tirent l'aviron. »¹ Le port d'attache, après avoir été Toulon, fut Marseille en 1665.

1 P.P. ROBERT, *Des galères au bagne* CMD 1999-2003.